

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 04 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Sandrine ANDRIEUX, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS
Sébastien BONNET représenté par Christophe VIDAL, Benoit NAIRABEZE représenté par Bernard AURIERE

Absents: Lylia JUDON, Renée AMAGAT

Date de convocation : 28 mars 2023

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 11

Votants : 11

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

038 2023

OBJET DE LA DELIBERATION EGLISE SAINT-SATURNIN - CONTRAT SPS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les travaux de réfection de la couverture du chevet de l'église de Saint-Saturnin de Valuéjols sont programmés cette année et que pour ce faire nous devons missionner un coordonnateur Sécurité et protection de la Santé (SPS).

Monsieur le Maire indique que Pierre WEILER, architecte du projet nous a transmis un contrat de coordonnateur SPS pour un montant de 2 000€ HT soit 2 400€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le contrat de coordonnateur SPS pour un montant de 2 000€ HT soit 2 400€ TTC et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce projet.

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 04 avril 2023